

Exscientia et Sanofi établissent une collaboration de recherche stratégique pour développer un portefeuille de médicaments de précision conçus grâce à l'intelligence artificielle

- * La collaboration vise à intensifier la découverte de médicaments et à améliorer leur succès clinique.
- * L'accord porte sur l'utilisation des capacités d'Exscientia en matière d'intelligence artificielle (IA) et de sa plateforme de médecine personnalisée – depuis l'identification des cibles jusqu'à la sélection des patients.
- * Les recherches se concentreront sur un maximum de 15 nouvelles petites molécules candidates en oncologie et immunologie.
- * Exscientia recevra un versement initial en numéraire de 100 millions de dollars, auquel pourront s'ajouter des paiements d'étape pouvant atteindre un total de 5,2 milliards de dollars, ainsi que des redevances progressives.

PARIS, OXFORD et BOSTON – Le 7 janvier 2022 – Sanofi et Exscientia annoncent aujourd'hui la conclusion d'un accord de licence et de collaboration de recherche novateur en vue du développement de jusqu'à 15 nouvelles petites molécules candidates en oncologie et immunologie, à l'aide de la plateforme d'intelligence artificielle (IA) entièrement intégrée d'Exscientia utilisant des échantillons biologiques de patients. Les deux entreprises collaborent depuis 2016 et en 2019, Sanofi a pris sous licence le développement d'une petite molécule bispécifique candidate capable de cibler deux cibles distinctes en inflammation et immunologie.

« Nous sommes impatients d'approfondir notre collaboration avec Exscientia, une entreprise leader spécialisée dans l'intelligence artificielle et sa mise au service de la modernisation de tous les aspects de la recherche et du développement de médicaments », a indiqué Frank Nestle, Responsable Monde de la Recherche et Chief Scientific Officer de Sanofi. « La collaboration que Sanofi noue avec Exscientia a pour but de transformer la manière dont s'opère la recherche et le développement de nouvelles petites molécules contre le cancer et les maladies immunitaires. Le recours à l'intelligence artificielle et à l'apprentissage profond (machine learning) permettra non seulement d'écourter les délais de la R&D, mais aussi de concevoir des médicaments mieux ciblés et de qualité supérieure pour les patients. »

Exscientia et Sanofi vont collaborer dans le but d'identifier et de sélectionner des cibles potentielles, en exploitant la plateforme de médecine personnalisée d'Exscientia qui permet une approche donnant la « priorité au patient » grâce à l'intégration d'échantillons de tissus humains primaires dans la recherche de cibles et de médicaments. Ce faisant, les chercheurs d'Exscientia peuvent intégrer les données concernant les patients et les maladies, de même que des données cliniques pertinentes, dans le processus de décision relatif aux nouveaux candidats-médicaments potentiels, beaucoup plus en amont du processus de développement. En plus de la découverte de cibles, Exscientia dirigera les activités de conception des petites molécules thérapeutiques et d'optimisation des principales molécules candidates jusqu'à leur éventuel passage au stade de développement. Sanofi se chargera pour sa part de leur développement préclinique et clinique, de leur fabrication et de leur commercialisation.

« Nous sommes enthousiasmés par cette collaboration avec Sanofi dont le but est de réaliser tout le potentiel de l'IA afin de concevoir et de produire une nouvelle génération de médicaments contre le cancer et les maladies immunologiques », a ajouté Andrew Hopkins, D.Phil., Directeur Général et fondateur d'Exscientia. « Notre plateforme d'intelligence artificielle peut être exploitée pour la découverte de médicaments, la recherche translationnelle et le développement, avec des applications allant de l'amélioration de la médecine de précision et de la qualité des candidats-médicaments jusqu'à la sélection la plus précise possible des patients pour les essais cliniques. La collaboration étendue que nous venons d'établir avec Sanofi fera appel à notre plateforme pour tester des candidats-médicaments conçus au moyen de l'IA sur des modèles tissulaires de patients, ce qui pourrait permettre d'obtenir des données beaucoup plus précises que les méthodes traditionnelles, comme les modèles murins. La possibilité de tester des candidats-médicaments sur des échantillons biologiques humains des années en amont de la conduite des essais cliniques représente un changement profond qui transforme véritablement la recherche et développement. »

Aux termes de l'accord, Exscientia recevra de Sanofi un versement initial en numéraire de 100 millions de dollars. Si toutes les étapes de l'ensemble des programmes se matérialisent (étapes translationnelles, recherche et développement clinique, étapes réglementaires et commerciales), Exscientia sera éligible à de futurs paiements pouvant se chiffrer à jusqu'à environ 5,2 milliards de dollars au total. Dans le cas où Sanofi commercialiserait un produit thérapeutique issu de cette collaboration, Exscientia sera également éligible à des redevances progressives sur les ventes dudit produit comprises dans la fourchette supérieure à un chiffre et pouvant atteindre jusqu'à 15% ainsi qu'à une option en cas de participation aux investissements cliniques pouvant augmenter le taux de redevance jusqu'à 21% sur les ventes nettes des produits ayant fait l'objet d'un cofinancement. Le versement initial en numéraire de 100 millions de dollars devrait apparaître dans les résultats financiers du premier trimestre de 2022 d'Exscientia sous la forme d'un apport de trésorerie issue de collaborations et comme revenu pendant toute la durée de l'accord.

À propos d'Exscientia

Exscientia est une société de technologie pharmaceutique axée sur l'intelligence artificielle (IA) qui s'engage à découvrir, concevoir et développer les meilleurs médicaments possibles de la manière la plus rapide et la plus efficace. Exscientia a mis au point la toute première plateforme d'oncologie de précision fonctionnelle pour orienter avec succès la sélection des traitements et améliorer les résultats des patients dans le cadre d'une étude clinique interventionnelle prospective, mais aussi pour faire progresser au stade clinique des petites molécules conçues grâce à l'IA. Son portefeuille de développement illustre sa capacité à transformer rapidement des concepts scientifiques en candidats thérapeutiques conçus avec précision, avec plus de 25 projets en cours, dont les trois premiers candidats-médicaments conçus grâce à l'intelligence artificielle ayant atteints le stade des essais cliniques de phase I.

Exscientia possède des bureaux à Oxford, Vienne, Dundee, Miami, Boston et Osaka. Plus d'informations sur <https://www.exscientia.ai> ou sur Twitter [@exscientiaAI](https://twitter.com/exscientiaAI).

À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique. Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Relations médias Sanofi

Sally Bain

Tél: +1 (781) 264-1091

Sally.Bain@sanofi.com

Sandrine Guendoul

Tél.: +33 (0)6 25 09 14 25

Sandrine.Guendoul@sanofi.com

Relations Investisseurs Sanofi – Paris

Eva Schaefer-Jansen

Arnaud Delepine

Nathalie Pham

Relations Investisseurs Sanofi – Amérique du Nord

Felix Lauscher

Tél.: +33 (0)1 53 77 45 45

investor.relations@sanofi.com

<https://www.sanofi.com/en/investors/contact>

Relations Investisseurs Exscientia

Sara Sherman

investors@exscientia.ai

Déclarations prospectives - Exscientia

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives au sens des dispositions de la Private Securities Litigation Reform Act de 1995, en particulier des déclarations au sujet des attentes d'Exscientia concernant la capacité de sa plateforme de médecine personnalisée fondée sur l'IA à permettre de concevoir et de développer de nouvelles molécules candidates ayant des applications en oncologie et en immunologie. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les termes « anticiper », « croire », « s'attendre à », « avoir

l'intention de », « projeter », « planifier » et « futur » ou d'autres termes similaires. Ces déclarations prospectives sont soumises aux incertitudes inhérentes aux prévisions relatives aux résultats futurs et à un certain nombre de conditions et rien ne permet de garantir que la plateforme de médecine personnalisée fondée sur l'IA dont il est question dans le présent communiqué puisse permettre de développer de nouvelles petites molécules dans le domaine de l'oncologie et de l'immunologie ou de franchir les différentes étapes prévues dans l'accord conclu avec Sanofi. Exscientia ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives, sous réserve de la réglementation applicable.

Déclarations prospectives - Sanofi

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact que le COVID-19 aura sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Tout impact significatif sur ces derniers pourrait négativement impacter Sanofi. La situation évolue rapidement et d'autres conséquences que nous ignorons pourraient apparaître et exacerber les risques précédemment identifiés. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2020 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2020 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.